

## Projet d'Établissement École Saint Jean de Douai

### Volet Éducatif

« Notre établissement est ouvert à tous, conformément à la volonté de l'Eglise catholique de mettre à la disposition de tous, ses orientations éducatives. Ainsi, notre établissement, par sa contribution au service éducatif de la Nation, rend un service d'intérêt général. C'est pourquoi il est associé à l'Etat par contrat, dans le cadre de la loi Debré de 1959 et la loi Rocard de 1984.

Ce projet, propre à notre établissement, fonde ses propositions éducatives sur la vision chrétienne de la personne humaine, partagée par tous les établissements catholiques. La dimension sociale de la personne implique que l'Ecole prépare chacun à la vie civique et à l'engagement. Le projet d'établissement comprend notamment un parcours citoyen, permettant de découvrir et de vivre les valeurs de la République. La liberté, l'égalité et la fraternité ne peuvent se construire que dans un espace où chacun peut partager sa culture et exprimer ses convictions dans la connaissance et le respect de celles d'autrui.

La liberté de conscience et la liberté de religion, défendues par l'Eglise catholique, sont aussi garanties par le principe de laïcité. Cela crée le cadre nécessaire aux échanges et au dialogue indispensables pour fonder un projet de société commun. »

#### **A) AIMER L'AUTRE, C'EST LE VOULOIR LIBRE**

- \* S'ouvrir à l'autre et s'enrichir de l'autre.
- \* Eduquer à la liberté en donnant peu à peu conscience des limites qu'impose la vie de groupe (en classe, en cour de récréation ou lors des classes de découvertes et des sorties.)
- \* L'Ecole est un lieu d'éducation citoyenne dès la maternelle : Un règlement « Vivre ensemble » adapté à chaque cycle, a été rédigé par les enseignants, les parents-correspondants et approuvé par les élèves. (Voir le site)

-Les Horaires :

Les cours ont lieu de 8 h 30 (accueil des classes dès 8h20) à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi (pas de cours le mercredi ni le samedi)

L'école ouvre ses portes à partir de 7 h 30.

7H 30: Ouverture des portes

8H 30: Classe (accueil dans les classes à partir de 8 h 20)

11H45: Sortie des externes, repas des demi-pensionnaires

13H30: Classe

16H30: Sortie de toutes les classes

16H45 Garderie-étude pour les CP et maternelles - Etude pour toutes les autres classes

17H45 Fin de l'étude - début de la garderie jusque 18h30

18H30 Fermeture des portes de l'école

## **B) Le Conseil d'établissement**

Le Conseil d'établissement est un lieu où se discutent les grandes orientations de l'établissement, moment où se vérifie la cohérence entre les pratiques et les projets. Il est un rouage essentiel de la vitalité de l'établissement. Les parents-correspondants, les enseignants, la direction mènent ensemble des réflexions sur des thématiques définies par le Chef d'Etablissement.

Thématiques abordées :

- 2012/2013 : le règlement (rédaction par cycle du « vivre ensemble »)
- 2013/2014 : réflexion autour des rythmes scolaires
- 2014/2015 : Apprendre autrement avec l'outil numérique
- 2015/2016 : Donner du sens aux évaluations
- 2016/2017 : Le Harcèlement en milieu scolaire/ le sommeil des enfants et des adolescents
- 2017/2018 : Les devoirs à la maison du CP au CM2 : Y mettre du sens.

## **C) Aimer l'autre, c'est vouloir le faire grandir**

Les APC : les Activités Pédagogiques Complémentaires s'inscrivent dans l'ensemble des mesures qui doivent contribuer à la maîtrise du socle commun de connaissances, des compétences et de culture et à la réussite de tous les élèves, en donnant à chacun la possibilité de maîtriser les savoirs fondamentaux et de s'épanouir socialement et personnellement.

Les APC sont organisés par groupes restreints d'élèves, à la demande des enseignants

-l'aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

-Une aide au travail personnel ou une activité prévue par le projet d'école.

Les APC sont planifiées après les cours (30 ou 45minutes), exceptionnellement à la pause méridienne (après les repas).

## **D) L'APEL**

L'Association de Parents d'Elèves de l'enseignement Libre de notre établissement a un rôle d'accueil, d'animation, d'information, de conseil et de représentation des parents d'élèves. C'est une association régie par la loi 1901.

Les convictions éducatives de L'APEL sont :

- Les parents sont les premiers et ultimes éducateurs de leurs enfants.
- Les parents sont membres de la communauté éducative au sein de laquelle ils jouent un rôle essentiel.
- Une Charte éducative de confiance est à signer entre l'élève, les parents et le Chef d'Etablissement. Elle redit les responsabilités respectives pour favoriser la réussite de l'élève. Cette coresponsabilité éducative se vit par le projet éducatif, pédagogique et pastoral.

# Projet d'Établissement de l'École primaire Saint Jean. Volet Pédagogique

## AIMER C'EST SE CONNAITRE POUR GRANDIR.

\* Connaître et développer ses possibilités intellectuelles :

- Prendre des initiatives.
- Mener à terme des actions.
- Aller jusqu'au bout.
- Trouver sa place dans le groupe-classe ou lors d'ateliers plus restreints.
- Acquérir un regard critique face au numérique. (Sensibilisation aux dangers d'Internet)
- Développer ses capacités artistiques, manuelles.
- Développer les projets inter-classes et inter-âges et cela dans toutes les disciplines (maths, français, projets interdisciplinaires, en lien avec le collège pour les CM1/CM2)
- Accueillir les élèves du dispositif Ulis dans les classes, en fonction de leurs besoins et y partager des projets.

\* Connaître et développer ses possibilités sportives afin de respecter son corps :

- Piscine
- Hockey
- Rugby
- Golf
- Motricité en salle en maternelle
- Classes de découvertes (selon les projets pédagogiques choisis)
- Participation aux manifestations sportives avec le collège (lien CM1/CM2/6<sup>ème</sup> : cycle de consolidation)
- Les activités EPS des programmes dans tous les cycles

\* Connaître sa valeur... donc se donner le temps de l'apprentissage :

- vivre une situation-problème qui dérange, qui gêne et qui permettra de mobiliser ses connaissances pour surmonter la problématique.
- Essayer, oser des solutions et les expérimenter pour en déduire une règle.
- S'entraîner, remédier puis évaluer..., dans le sens de METTRE DE LA VALEUR :
- 3 remises de bulletins en élémentaire et 2 remises de livrets en maternelle.
- Echanges avec les familles ; réunions de parents et entretiens individuels.

## AIMER LES AUTRES

- Une éducation à l'engagement solidaire avec des temps « actions de partage » notamment durant l'Avent et le Carême, quelques exemples :

- Projet de l'Orphelinat de Dédougou au Burkina Faso
- Projet de notre diocèse de Cambrai « Un cadeau pour moi, un cadeau pour lui ».
- Projet « les Bouchons d'Amours »
- Dons de denrées alimentaires et de jouets pour la Croix-Rouge
- Projets intergénérationnels avec la fondation Sainte-Marie

## AIMER APPRENDRE, DÉCOUVRIR, REFLECHIR.

- Investissement :

- Des élèves de la maternelle au CM2 dans le projet « Label ECO-ECOLE » (notre école est labellisée ECO-ECOLE depuis 2013) où les verbes d'action : FEDERER, MOBILISER, IMPLIQUER, AGIR, EVALUER, prennent sens.
- Des enseignants qui intègrent l'éducation à l'environnement vers un développement durable dans leurs cours.
- TUICE : (Technologie Usuelle de l'Information et de la Communication dans l'Enseignement) :
- Une pratique réelle des TUICE dans les démarches d'apprentissage.
- Une utilisation au quotidien du vidéo-projecteur.
- Préparation du diplôme B2I (pour l'entrée au collège).
- Utilisation de l'IPAD dans la production d'écrits, les recherches disciplinaires.
- Exposés réalisés par les élèves avec Power Point.
- Des sorties pédagogiques, des séjours scolaires sont organisés pour permettre une rencontre avec un environnement, un patrimoine, des événements, des cultures. Les objectifs prioritaires sont le développement de l'autonomie, de l'esprit d'initiative, de la responsabilité, de la socialisation. Et aussi l'acquisition ou le perfectionnement de méthodes de travail (observation, description, analyse, synthèse) et par conséquent la maîtrise de la langue.
- Une tradition de l'apprentissage de l'Anglais pour permettre aux jeunes citoyens de s'intégrer dans l'espace politique de l'Union Européenne et rendre possible une mobilité professionnelle dans l'espace économique européen. Un parcours linguistique de langue Anglaise est construit de la Moyenne Section Maternelle au CM2. L'apprentissage de l'Anglais est pris en charge par les enseignants habilités et par une professeure d'anglais, examinatrice de Cambridge.

- Proposition aux élèves de CM2 de passer l'examen des starters.

*Projet d'Établissement*  
*École Saint Jean*  
*Volet Animation Pastorale*

**AIMER DIEU**

- Proposer une 1<sup>ère</sup> annonce à tous : la possibilité de découvrir Jésus qui est vraiment le frère de tous les hommes et de toutes les femmes qu'il rencontre...
- Proposer une Catéchèse vivante au sein de l'école en suivant le Parcours « Vivre en ta maison » avec la participation de Catéchistes bénévoles qui aident les enseignants ainsi que « Pasto'Fils » (démarche diocésaine).
- Proposer et vivre des temps forts : La Toussaint, l'Avent, Noël, le Carême, Pâques ainsi que les Célébrations de Rentrée et de Fin d'Année.
- Proposer la préparation à la Première Communion au sein de l'établissement ainsi que le baptême en lien avec la Paroisse.
- Proposer aux parents de participer aux Célébrations proposées à l'Eglise : participation par la prière, par la communion fraternelle et l'enseignement des Apôtres.
- Communiquer aux parents la trame des itinéraires vers Noël et Pâques.

**AIMER LES AUTRES**

- Une éducation à l'engagement solidaire avec des temps « actions de partage » notamment durant l'Avent et le Carême :
- Quelques exemples :
- Projet de l'Orphelinat de Dédougou au Burkina Faso
  - Projet de notre diocèse de Cambrai « Un cadeau pour moi, un cadeau pour lui ».
  - Projet « les Bouchons d'Amours »
  - Dons de denrées alimentaires et de jouets pour la Croix-Rouge
  - Projets intergénérationnels avec la fondation Sainte-Marie